



Téléphone HS au bout de 6 mois

Par **Theolisa8**, le **31/07/2022** à **09:10**

Bonjour

besoin de votre aide !

mon téléphone acheter 800 euros il y'a 8 moi a bouygues est Hs .. le vendeur n'a pas voulu me le faire réparer , sous prétexte que la géolocalisation est activée dessus ..

Par **Marck_ESP**, le **31/07/2022** à **09:18**

Bonjour

Il faudrait préciser, car l'activation de la géolocalisation est une fonction et n'est en rien une anomalie ou une intervention remettant en cause la garantie.

Par **Theolisa8**, le **31/07/2022** à **09:51**

Oui complètement et sous prétexte qu'elle est activée , bouygues ne veulent pas l'envoyer en réparation , j'ai essayé d'expliquer que je ne peux pas l'enlever car je ne peux plus accéder aux fonction du téléphone..ils veulent rien savoir ! C'est vraiment frustrant

Par **Theolisa8**, le **31/07/2022** à **09:59**

En fin de compte tant que je n'es pas désactivé la géolocalisation ils peuvent rien faire sauf que moi tant que que le téléphone bug je ne peux pas enlever la géolocalisation.. est ce qu'il sont dans leurs droit de faire ça ?

Par **janus2fr**, le **31/07/2022** à **10:01**

Bonjour,

Votre vendeur vous doit la garantie légale de conformité, donc soit vous réparer le téléphone, soit vous le changer, soit encore vous le rembourser. Sauf à démontrer que la panne est due

à une mauvaise utilisation de votre part. Je ne pense pas qu'activer la géolocalisation soit une mauvaise utilisation.

Mettez le en demeure (LRAR) de respecter la loi...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094>

Par **Theolisa8**, le **31/07/2022** à **10:34**

C'est ce que je pensais, merci de votre conseil !
Bon week-end